

# Motion

Luxembourg, le 14 septembre 2021  
Dépôt : Claude Wiseler  
Groupe politique CSV  
Projet de Loi N°7875

## La Chambre des Députés,

- Considérant que la pandémie de Covid-19 est toujours présente dans notre vie quotidienne ;
- Constatant que la gratuité des tests PCR sera abandonnée à partir du 15 septembre 2021 ;
- Considérant qu'il n'est actuellement pas conseillé de vacciner les jeunes en dessous de 12 ans ;
- Constatant que le système du Covid Check s'est avéré efficace ;

## Invite le Gouvernement,

- à réaliser 3 tests rapides certifiés par semaine pour tous les enfants en dessous de 12 ans présents dans les infrastructures scolaires et d'accueil sur le territoire du Grand-Duché afin de garantir la meilleure protection possible.